**Compte-rendu de la conférence Parlement français – Parlement européen**

**Lundi 14 janvier 2019 au Parlement européen**

1. **Informations générales**



Lieu : Parlement européen

Horaire : 17:30 visite du Parlement, 18:30 - 20:30 conférence-débat

Organisation : MESA, en collaboration avec le Parlement européen

Modérateurs : Francis Gutmann, Pierre Massing

Nombre d’inscrits : 110 (mais environ 50 personnes en liste d’attente)

Estimation du nombre de personnes présentes : une centaine

Intervenants : Jacques Bigot, Edouard Martin, Nathalie Griesbeck, Sylvain Waserman, Sophie Le Rue

Avec : Berufsschule de Kehl, CFA d’Illkirch, Science Po Strasbourg

1. **Visite du Parlement européen**

Visite du Parlementarium (film sur l’UE) et de l’hémicycle (plénière en cours). 60 de personnes

1. **Conférence-débat**
2. Mot de la présidente de la MESA Natacha Ficarelli : vœux 2019, rappel des élections européennes (barrage au populisme, mise en avant des valeurs européennes), conférence à but éducatif pour les jeunes, nouveaux votants, présentation des parlementaires, remerciement aux écoles,
3. Introduction de Pierre Massing et Francis Gutmann : remerciements et présentation des écoles, appel des jeunes aux urnes, remerciement pour l’interprétation vers l’allemand effectuée par un professeur de la Berufsschule, brève introduction des intervenants.
4. Présentation personnelle des intervenants et de leur parcours :

Sylvain Waserman, vice-président de l’Assemblée nationale, député du Bas-Rhin rattaché au MoDem, ancien industriel – Chef d’entreprise, ancien co-président d’Unicité.

Nathalie Griesbeck, députée européenne MoDem, groupe ADLE, s’est réjouie de l’angle d’attaque de la conférence, engagée politique contre la montée des populismes pour la lutte contre le terrorisme.

Edouard Martin, membre de différentes commissions, dont celle de l’emploi et des affaires sociales et celle des droits de la femme et de l’égalité des genres, originaire de la société civile (électromécanicien et syndicaliste chez Arcelor-Mittal). L’engagement associatif, syndical et politique à 5 mois du 26 mai, un vote pour l’Europe que nous voulons, base de la démocratie.

Jacques Bigot, ancien maire d’Illkirch, membre du PS, sénateur : le vote du 26 mai en 1 tour est un vote pour l’Europe que l’on souhaite et non un vote pour/contre l’Europe. Rappel du bicamérisme français et des différences avec le système allemand.

1. Présentation du système bicaméral français par Pierre Massing et du système législatif européen par Francis Gutmann :les deux contributions peuvent être qualifiées de bien construites, pédagogiques, techniques et instructives.
2. Illustration avec des exemples personnels des systèmes législatifs expliqués :

Nathalie Griesbeck, présentation du Règlement « Gel et confiscation des biens du crime » pour éviter des pertes de milliards d’euros. Le PE n’a pas la possibilité de l’initiative des lois comme l’Assemblée nationale. Différence entre Règlement et Directive avec/sans transposition dans le droit national. Le travail entre les parlements nationaux et le PE est indispensable pour être efficace même si c’est très complexe. Explication de la procédure de vote avec les présidents de groupes politiques qui désignent un rapporteur et des shadow rapporteurs(rapporteurs fictifs), puis le vote en commission, puis le trilogue avec le Conseil de l‘UE (difficultés dues aux changements de présidence tous les 6 mois) et la Commission européenne et, enfin, vote en plénière avant l’adoption conjointe par le Conseil et le PE .

Sylvain Waserman, décrit la différence entre le projet de loi, à l’initiative du gouvernement (95 % des cas) ou la proposition de loi, à l’initiative des députés. Expérience personnelle à l’origine de la loi sur la vie associative (exp Unicité) », travail avec 111 présidents bénévoles du Bas-Rhin. Parcours technique avec les propositions au cabinet et les difficultés liées. Présentation de la niche parlementaire, possibilité d’un circuit court entre les citoyens et les lois. Possibilité à tous d’agir sur les propositions de loi. Complexité absurde en France, car il y a trop d’amendements (160 000 sous la présidence de F. Hollande), perte massive de temps car chaque amendement donne lieu à é minutes de temps de parole, quelque soit son importance, contraire au monde qui va toujours plus vite. Système législatif à revoir.

Edouard Martin, présente la « réforme du marché du carbone ». Engagement pour la défendre les droits des entreprises, leur présence en Europe indispensable pour le vivre ensemble et l’autonomie qui disparaissent tous les deux avec les délocalisations. Première législation de la pollution au niveau européen issue d’un rapport d’initiative non-contraignant. Possibilité du PE d’intervenir sans qu’on lui demande reste très limité. L’investissement dans l’énergie verte représente l’avenir. Reconnaissante honnête des difficultés du PE à faire respecter le principe du pollueur-payeur (revente des droits). Poids énorme des lobbys dénoncé, qui le fâche. Conclusion sur la co-législation rappelant que tout cela est voté démocratiquement.

Jacques Bigot décrit le rôle de contrôle des institutions législatives françaises sur l’exécutif : dénonciation d’un nombre trop important de lois en France, risque de non-application. Adoption des lois avant le bilan de la loi d’avant, comme le monde qui va toujours plus vite, lié à l’Etat d’urgence. Dénonciation du danger de l’écriture des lois par les administrations qui elles ne changent pas au fur et à mesure des changements politiques, rappel du principe parlementaire de la discussion de moins en moins possible avec la vitesse de travail exigée.

1. Questions du public :

*- Comment les directives européennes sont-elles retranscrites nationalement ? Pourquoi les décrets mettent-ils autant de temps à paraitre après le vote de la loi ?* M. Bigot : création de lois nationales, possibilité des institutions européennes d’intervenir pour que le droit national suive bien les directives. Constat sur les décrets n’est plus actuel grâce au travail de préparation des administrations (95% des décrets publiés dans l’année qui suit). M. Waserman : il y une surtransposition des directives problématique en France qui va encore plus loin que les directives, contraire à la volonté d’harmoniser les politiques nationales de l’UE. Projet de création imminente d’un parlement franco-allemand pour adopter les directives de manière similaire (frontaliers), entre autres. Mme. Griesbeck : reprise de M. Waserman.

*- La professeure de la Berufsschule de Kehl a exprimé sa déception face à l’âge des intervenants car elle souhaitait que ses élèves puissent discuter avec des « jeunes ».* M. Waserman : il faudrait sans doute mieux se tourner vers le monde associatif pour cette demande.

*- Une personne a exprimé son énervement face aux dates de vote qui varient d’un pays à un autre pour les élections européennes.* Mme. Griesbeck : problème relativement insoluble car chaque pays a des habitudes de vote différentes (jour et mode de scrutin). Le souhait du PE de faire des listes transnationales n’a pas abouti pour ces élections. Souhait d’établir un jour européen unique de commémoration de la Paix en Europe, le 9 mai.

*- Quels sont les moyens pour connaître et être informé sur les initiatives citoyennes européennes ? Comment avoir un impact ?* M. Waserman : Internet pour s’auto-engager, s’informer, se forger une opinion. La démocratie ne va pas de soi :il faut que les Européens se renseignent et se forgent leur avis. Tournant de l’engagement à l’échelle du citoyen avec les gilets jaunes, court-circuitage des moyens d’expression citoyenne existante à développer formellement.

*- Existe-il une harmonisation sociale en Europe ? Une mise en œuvre des 27 pays ?* M. Martin : Travail détaché surtout, trilogue en route mais c’est très difficile à cause des habitudes nationales. Appel à l’action des citoyens par la pétition.

- *Un jeune de Kehl demande pourquoi les pays ne respectent qu’aussi peu les règles environnementales de l’Europe et pourquoi rien est fait pour les sanctionner.* Mme. Griesbeck : Débat en cours dans l’Europe. Possibles sanctions monétaires (baisse des aides) pour faire face aux déviances comportementales de certains Etats membres qui ne prennent que ce qui les intéresse dans l’UE.

1. **Présentation de Sophie Le Rue ; campagne du Parlement « Cette fois, je vote ! »**

Rappel des élections à venir et des enjeux actuels de l’Europe. Travail du PE à des solutions communes. Présentation des différentes plateformes internet à disposition des citoyens européens : ce que fait l’Europe pour moi, cettefoisjevote.eu, Citizen’s App.

1. **Résumé et bilan**

Les différents intervenants ont très honnêtement présenté les institutions parlementaires françaises et européennes. Ils ont su pointer du doigt les possibilités d’actions législatives auxquelles ils participent mais aussi les dysfonctionnements des parlements (perte de temps et d’argent). Globalement, tout le monde s’est accordé à dire que de nouveaux enjeux attendent l’Europe impliquant l’évolution du système législatif pour préserver ce que les générations précédentes ont construit dans un monde où tout va toujours plus vite. Le deuxième axe mis en avant est la réelle possibilité de tout un chacun de participer de manière active à son échelle, surtout grâce à internet !

Concernant l’organisation, je trouve que cela a plutôt bien fonctionné. Peut-être aurions nous pu faire mieux quant à l’accueil du public car ils sont arrivés au compte-goutte ce qui a un peu complexifié le déroulé de la soirée. Aussi la conférence a de mon point de vue manqué d’un peu de débat ou d’interaction entre les intervenants, mais ce n’était pas forcément le but de la soirée. Peut-être aurions-nous pu laisser plus de temps pour les questions.

1. **Pour finir…**

M. Martin : « L’Europe sociale c’est comme le Loch Ness, tout le monde en parle mais personne ne l’a vue. » **L’Eurobaromètre est à 62% d’opinions positives pour la construction européenne ! Le plus haut chiffre depuis 25 ans !**